

**CHAMBRE DES DEPUTES**  
**Session ordinaire 2022 - 2023**  
**COMPTES DU SERVICE INTERIEUR**  
**DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**  
**POUR L'EXERCICE 2021**

\* \* \*

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES**  
(26.10.2022)

La commission se compose de : M. Marc Lies, président, Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Tess Burton (vice-présidente), M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Jeff Engelen, M. Paul Galles, Mme Chantal Gary, M. Gusty Graas, M. Aly Kaes, M. Charles Margue, Mme Lydia Mutsch et Mme Jessie Thill, membres.

\*

**I. - MISSION DE LA COMMISSION**

L'article 176 du règlement de la Chambre des Députés dispose dans ses alinéas (1) et (4) :

“(1) L'examen de la comptabilité des fonds de la Chambre, pour chaque session, est confié à une commission spéciale dite “Commission des Comptes”, assistée par un réviseur d'entreprises à désigner annuellement par le Bureau.”

“(4) La Chambre, sur le rapport de cette commission, se prononce sur l'apurement du compte. La décision est communiquée à la Cour des Comptes pour être enregistrée.”

La comptabilité de la Chambre des Députés se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat.

\*

**II. - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE L'EXERCICE 2021**

Le budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 tel qu'il a été arrêté par le Bureau lors de sa réunion du 17 juin 2020 et la dotation de la Chambre des Députés telle qu'elle a été arrêtée par la loi du 19 décembre 2020 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2021, se présentait comme suit:

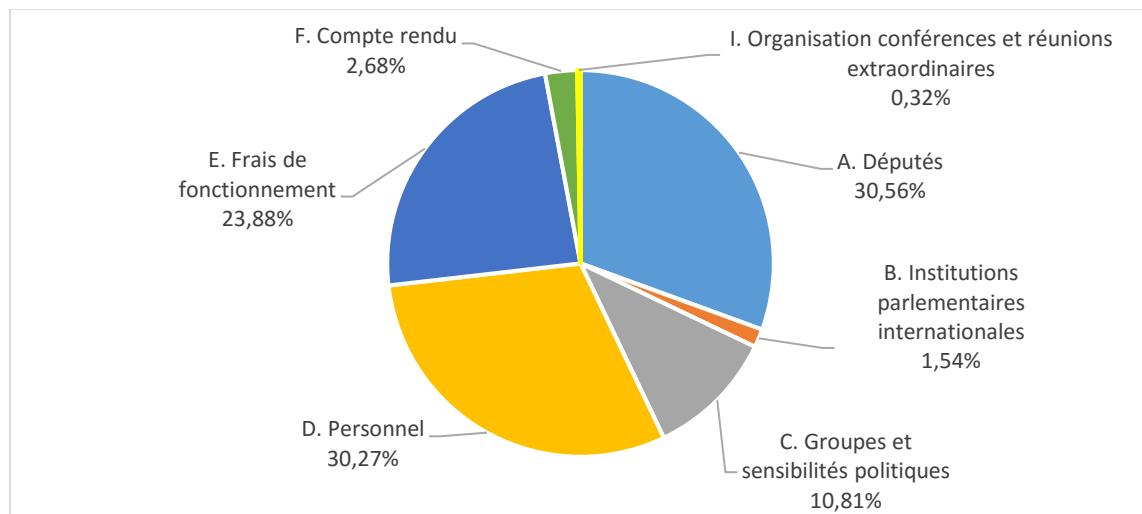
Tableau 1 : Budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021

		<b>Total</b>
<b>Dépenses</b>		<b>48.076.213</b>
Section A - Députés	14.692.000	
Section B - Institutions parlementaires internationales	738.343	
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5.198.050	
Section D - Personnel	14.551.700	
Section E - Frais de fonctionnement	11.479.320	
Section F - Compte rendu	1.286.800	
Section G - Transfert de revenus	0	
Section H - Financement frais campagnes électorales	0	
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	130.000	
<b>Recettes</b>		<b>110.160</b>
Recettes - Non ventilées	0	
Recettes - Publications	0	
Recettes - Loyers parkings	110.160	
Intérêts créditeurs	0	
<b>Recours à la réserve</b>		<b>5.357.453</b>
<b>Dotation</b>		<b>42.599.000</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Lors de l'arrêt du budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021, les membres Bureau avaient décidé de maintenir la dotation à charge du budget de l'État pour 2021 à hauteur de celle de 2020, à savoir de 42.599.000 euros, et de recourir pour le surplus à la réserve afin de financer les dépenses budgétisées, soit à hauteur de 5.357.453 euros.

Graphique 1 : Répartition par section du budget des dépenses pour l'exercice 2021



\*

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 se présentent comme suit en comparaison avec le budget de l'exercice :

Tableau 2: Comparaison du budget 2021 par rapport à son exécution (par section)

	Budget (1)	Comptes (2)	Écart (1-2)
<b>Dépenses</b>			
Section A - Députés	14 692 000	14 960 257,76	-268 257,76
Section B - Institutions parlementaires internationales	738 343	454 577,42	283 765,58
Section C - Groupes et sensibilités politiques	5 198 050	5 227 538,87	-29 488,87
Section D - Personnel	14 551 700	13 275 699,14	1 276 000,86
Section E - Frais de fonctionnement	11 479 320	10 946 766,41	532 553,59
Section F - Compte rendu	1 286 800	1 286 368,55	431,45
Section G - Transfert de revenus	0	0	0
Section H - Financement frais campagnes électorales	0	0	0
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	130 000	147 212,23	-17 212,23
<b>Recettes</b>			
Recettes - Non ventilées	0	62 632,43	62 632,43
Recettes - Publications	0	70,00	70,00
Recettes - Loyers parkings	110 160	109 631,71	-528,29
Intérêts créditeurs	0	0	0
<b>Budget total</b>			
Dépenses	48 076 213	46 298 420,38	1 777 792,62
Recettes	110 160	172 334,14	62 174,14

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Graphique 2 : Exécution par section du budget des dépenses pour l'exercice 2021

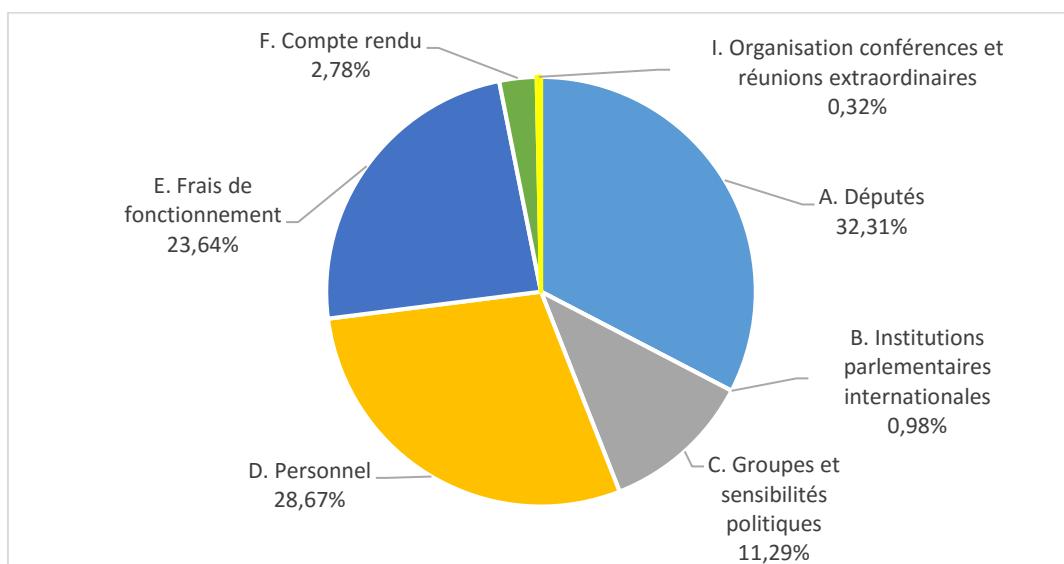


Tableau 3 : Comparaison du budget par rapport à son exécution (par article budgétaire)

					Budget	Transferts	Comptes	Ecart
					2021		2021	
<b>BUDGET DES DEPENSES</b>					<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>
<b>A) DEPUTES</b>					<b>14 692 000</b>		<b>14 960 257,76</b>	<b>-268 257,76</b>
11.000 Indemnités parlementaires					7 550 650		7 974 558,73	-423 908,73
1) Indemnités parlementaires - Députés					7 364 140		7 783 039,47	-418 899,47
3) Charges sociales patronales - Députés					186 510		191 519,26	-5 009,26
11.140 Remboursement cotisations pens. pers. - Députés (art.126)					73 150		62 634,22	10 515,78
1) Remboursement cotisations pens. pers. - Députés (art.126)					73 150		62 634,22	10 515,78
11.300 Assurances					82 000		90 247,74	-8 247,74
1) Prime assurance accidents					42 000		38 528,08	3 471,92
2) Remboursement prime casco - Députés					40 000		51 719,66	-11 719,66
12.010 Frais de route et de séjour					103 400		65 981,37	37 418,63
1) Frais de déplacements réunions internes - Députés					100 000		64 102,50	35 897,50
2) Frais de déplacements réunions externes - Députés					1 900		1 461,72	438,28
3) Divers					1 500		417,15	1 082,85
12.300 Indemnités de Présidents					273 240		275 338,34	-2 098,34
1) Indemnité Président Chambre					74 520		75 092,34	-572,34
2) Indemnités Présidents Groupes politiques/techniques					198 720		200 246,00	-1 526,00
12.301 Indemnités de secrétariat					5 067 320		5 085 894,15	-18 574,15
1) Indemnités de secrétariat					5 067 320		5 085 894,15	-18 574,15
34.091 Congé politique					1 542 240		1 405 603,21	136 636,79
1) Députés/Salariés - Congé politique					308 450		286 745,59	21 704,41
2) Députés/Indépendants/sans profession - Congé politique					1 233 790		1 118 857,62	114 932,38
<b>B) INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES INTERNATIONALES</b>					<b>738 343</b>		<b>454 577,42</b>	<b>283 765,58</b>
12.011 Frais de route et de séjour - Assemblées internationales					445 843		201 874,08	243 968,92
1) Visites bilatérales - Frais de route et de séjour					48 065		0,00	48 065,00
2) Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe					59 610		11 134,74	48 475,26
3) Assemblée parlementaire de l'OTAN					52 776		38 752,00	14 024,00
4) Conseil parlementaire interrégional (CPI)					6 635		704,08	5 930,92
5) Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)					30 000		47 700,57	-17 700,57
6) Union interparlementaire (UIP)					38 935		12 622,23	26 312,77
7) Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)					52 872		916,95	51 955,05
8) Relations européennes - Frais de route					86 950		23 415,71	63 534,29
9) Divers					70 000		66 627,80	3 372,20

12.190	Frais Assemblées - Organisation Conférences	500	1 083,86	-583,86
			0,00	
1)	Conseil de l'Europe - Organisation Conférences	500	1 083,86	-583,86
2)	Benelux - Organisation Conférences	0	0,00	0,00
3)	Assemblée parlementaire de l'OTAN - Org. Conf.	0	0,00	0,00
4)	Conseil parlementaire interrégional - Org. Conf.	0	0,00	0,00
5)	OSCE - Organisation Conférences	0	0,00	0,00
6)	UIP - Organisation Conférences	0	0,00	0,00
7)	APF - Organisation Conférences	0	0,00	0,00
8)	APUM - Organisation Conférences	0	0,00	0,00
9)	Relations européennes - Organisation conférences	0	0,00	0,00
10)	Divers	0	0,00	0,00
12.302	Relations internationales - Visites à Luxembourg	90 000	55 798,00	34 202,00
1)	Visites de délégations parlementaires étrangères au Luxembourg	90 000	55 798,00	34 202,00
35.060	Contribution au budget - Assemblées internationales	202 000	195 821,48	6 178,52
1)	Asemblée parlementaire de l'OTAN - Budget	6 500	6 759,00	-259,00
2)	Conseil Benelux - Budget	85 000	66 701,81	18 298,19
3)	Conseil parlementaire interrégional - Budget	15 000	15 000,00	0,00
4)	Union interparlementaire - Budget	30 000	19 762,19	10 237,81
5)	APF - Budget	15 000	30 380,00	-15 380,00
6)	OSCE - Budget	16 000	32 599,00	-16 599,00
7)	AP-UpM - Budget	8 500	0,00	8 500,00
8)	Relations européennes - Budget	26 000	24 619,48	1 380,52
9)	Divers	0	0,00	0,00
<b>C) GROUPES ET SENSIBILITES POLITIQUES</b>		<b>5 198 050</b>	<b>5 227 538,87</b>	<b>-29 488,87</b>
33.000	Crédits de fonctionnement	5 198 050	5 227 538,87	-29 488,87
1)	Groupe CSV - Crédits	1 351 246,52	1 359 243,03	-7 996,51
2)	Groupe DP - Crédits	1 005 291,50	1 011 179,62	-5 888,12
3)	Groupe LSAP - Crédits	951 404,38	956 969,17	-5 564,79
4)	Sensibilité politique ADR - Crédits	530 953,68	533 974,75	-3 021,07
5)	Groupe déi gréng - Crédits	820 997,84	824 997,54	-3 999,70
6)	Sensibilité politique déi Lénk - Crédits	269 076,84	270 587,38	-1 510,54
7)	Sensibilité politique Piraten - Crédits	269 076,84	270 587,38	-1 510,54
<b>D) PERSONNEL</b>		<b>14 551 700</b>	<b>13 275 699,14</b>	<b>1 276 000,86</b>
11.001	Traitements des fonctionnaires	11 709 880	10 160 154,16	1 549 725,84
1)	Traitements de base - Fonctionnaires	10 932 900	9 490 390,12	1 442 509,88
2)	Rémunération heures suppl. - Fonctionnaires	25 000	26 564,32	-1 564,32
3)	Charges sociales patronales - Fonctionnaires	524 610	437 755,41	86 854,59
4)	Allocations de repas - Fonctionnaires	227 370	205 444,31	21 925,69
11.002	Salariés	2 760 250	3 043 750,24	-283 500,24
1)	Rémunérations de base - Salariés	2 389 540	2 623 828,56	-234 288,56
2)	Rémunération heures suppl. - Salariés	5 000	814,86	4 185,14
3)	Charges sociales patronales - Salariés	315 180	347 497,39	-32 317,39
4)	Allocations de repas - Salariés	50 530	71 609,43	-21 079,43
11.003	Indemnités de poste	36 000	31 331,13	4 668,87
1)	Indemnités de poste	36 000	31 331,13	4 668,87
11.004	Étudiants	18 720	15 172,61	3 547,39
1)	Rémunérations de base - Étudiants	18 570	15 103,37	3 466,63
3)	Charges sociales patronales - Étudiants	150	69,24	80,76
11.005	Stagiaires	0	0,00	0,00
1)	Rémunérations de base - Stagiaires	0	0,00	0,00
3)	Charges sociales patronales - Stagiaires	0	0,00	0,00
12.012	Frais de personnel	26 850	25 291,00	1 559,00
1)	Frais de route et de séjour - Personnel	17 500	17 026,15	473,85
2)	Frais d'assurances autres que RC automobile	1 850	1 969,97	-119,97
3)	Frais d'habillement - Personnel	7 500	6 294,88	1 205,12
4)	Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail	0	0,00	0,00

<b>E) FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>11 479 320</b>	<b>10 946 766,41</b>	<b>532 553,59</b>
12.000	Indemnités pour services de tiers	60 000	54 352,04	5 647,96
2) Cours de formation		60 000	54 352,04	5 647,96
12.020	Frais d'exploitation des véhicules automoteurs	21 700	15 623,81	6 076,19
1) Assurances - Voitures de service		7 500	7 344,78	155,22
2) Carburants et lubrifiants - Voitures de service		5 500	4 033,25	1 466,75
3) Réparations et entretien - Voitures de service		7 500	3 944,78	3 555,22
4) Location voitures		0	0,00	0,00
9) Divers - Voitures de service		1 200	301,00	899,00
12.040	Frais de bureau	354 430	274 037,40	80 392,60
1) Articles et matériel de bureau		30 000	25 776,55	4 223,45
2) Location et entretien - photocopieurs		58 230	45 234,66	12 995,34
3) Location et entretien autres machines de bureau		0	0,00	0,00
4) Consommables bureautiques		60 000	36 157,39	23 842,61
5) Frais d'impression et de reliure		40 000	13 696,40	26 303,60
6) Documentation et bibliothèque		125 000	105 017,13	19 982,87
7) Frais de banque		1 200	1 146,17	53,83
8) Frais de publication annonces		35 000	44 673,62	-9 673,62
9) Divers		5 000	2 335,48	2 664,52
12.050	Achat de services auprès de POST	140 500	2 500	142 165,18
1) Frais postaux		6 000	5 040,35	959,65
2) Frais téléphoniques		6 000	5 573,08	426,92
3) Frais d'accès à Internet		60 000	47 146,32	12 853,68
4) Frais téléfax		500	464,78	35,22
8) Voies louées et lignes ISDN		60 000	75 028,84	-15 028,84
9) Divers		8 000	2 500	8 911,81
12.060	Location et entretien des installations de télécommunications	42 500	48 255,41	-5 755,41
1) Location		0	0,00	0,00
2) Contrats d'entretien		5 000	5 244,78	-244,78
3) Réparations et pièces de rechange		5 000	934,68	4 065,32
4) Téléphonie mobile		25 000	38 361,07	-13 361,07
5) Achat de biens et de services		5 000	3 714,88	1 285,12
9) Divers		2 500	0,00	2 500,00
12.070	Location et entretien des équipements informatiques	1 490 400	-260 000	883 007,41
1) Location		8 000	0,00	8 000,00
2) Contrats d'entretien		1 462 100	-260 000	865 487,34
3) Réparations et pièces de rechange		0	0,00	0,00
4) Assistance et interventions techniques		5 000	4 966,09	33,91
9) Divers		15 300	12 553,98	2 746,02
12.080	Bâtiments : exploitation et entretien	1 082 550	1 060 053,46	22 496,54
1) Nettoyage - Bâtiments ChD		230 000	227 591,62	2 408,38
2) Eau, Gaz, Electricité, Chauffage - locaux ChD		36 000	37 802,47	-1 802,47
3) Eau, Gaz, Electricité, Chauffage, Nettoyage, Entretien - loc. group. □		155 000	124 775,22	30 224,78
4) Réparations et entretien - Bâtiments ChD		110 000	93 355,45	16 644,55
5) Assurances		8 100	5 477,87	2 622,13
6) Surveillance		530 000	564 417,60	-34 417,60
7) Charges d'exploitation		3 450	3 309,30	140,70
9) Divers		10 000	3 323,93	6 676,07
12.101	Loyers et charges locatives	272 210	266 075,40	6 134,60
1) Loyers parkings		225 710	225 300,40	409,60
2) Charges locatives accessoires		40 000	40 000,00	0,00
3) Loyers bureaux		0	0,00	0,00
4) Réparations et entretien - immeubles loués		0	0,00	0,00
5) Eau, Gaz, Electricité, Chauffage - immeubles loués		0	0,00	0,00
9) Divers		6 500	775,00	5 725,00
12.120	Frais d'experts et d'études	425 970	699 261,95	-273 291,95
1) Frais d'experts et d'études		425 970	699 261,95	-273 291,95
12.130	Frais de publication - Ouvrages	0	0,00	0,00
1) Frais de publication - Ouvrages		0	0,00	0,00
12.140	Frais de publicité, de sensibilisation et d'information	25 000	5 673,54	19 326,46
1) Brochures et dépliants		25 000	5 673,54	19 326,46

12.170	Entretien équipements spéciaux			183 500		424 081,64	-240 581,64
	1) Frais de fonctionnement buvette			12 000		11 929,20	70,80
	2) Sonorisation			1 000		0,00	1 000,00
	3) Installation audio-visuelle			154 500		402 780,23	-248 280,23
	4) Gestion des alarmes			12 000		6 544,31	5 455,69
	9) Divers			4 000		2 827,90	1 172,10
12.210	Frais de restauration			60 000		44 992,45	15 007,55
	1) Frais de restauration			60 000		44 992,45	15 007,55
12.303	Frais de représentation			128 000		471 981,80	-343 981,80
	1) Frais de réception			25 000		7 148,28	17 851,72
	2) Charges du Bureau			70 000		461 313,52	-391 313,52
	3) Anciens Députés			8 000		1 000,00	7 000,00
	4) Manifestations / Porte-Ouverte			10 000		0,00	10 000,00
	5) Soutien coopération parlementaire			10 000		0,00	10 000,00
	9) Divers			5 000		2 520,00	2 480,00
12.304	Projets de développement informatiques			3 815 000	150 000	3 727 651,24	237 348,76
	1) Site Internet			1 660 000		1 583 601,80	76 398,20
	2) Applications et Portail			2 155 000	150 000	2 144 049,44	160 950,56
	3) Prestations de services et acquisitions			0		0,00	0,00
12.305	Achats de biens et de services spécifiques			1 357 060	-2 500	1 435 916,83	-81 356,83
	1) Chamber TV			800 000	-2 500	887 423,64	-89 923,64
	2) Sécurité informatique et réseaux			547 060		540 795,77	6 264,23
	3) Sécurité des bâtiments			10 000		7 697,42	2 302,58
	9) Divers			0		0,00	0,00
12.306	Déménagement			0		0,00	0,00
	1) Déménagement			0		0,00	0,00
	1) Déménagement groupes			0		0,00	0,00
12.307	Archivage			100 000		0,00	100 000,00
	1) Prestations et acquisitions - digitalisation cro			100 000		0,00	100 000,00
	2) Frais d'archivage			0		0,00	0,00
21.050	Intérêts débiteurs			0		0,00	0,00
	1) Intérêts débiteurs			0		0,00	0,00
74.000	Acquisition de véhicules automoteurs			0		0,00	0,00
	1) Voitures de service			0		0,00	0,00
74.010	Acquisition de machines de bureau			7 500		0,00	7 500,00
	1) Machines de bureau			5 000		0,00	5 000,00
	2) Photocopieurs			0		0,00	0,00
	9) Divers			2 500		0,00	2 500,00
74.020	Acquisition d'installations de télécommunication			10 000		0,00	10 000,00
	1) Installation téléphonique			10 000		0,00	10 000,00
	2) Télécopieur			0		0,00	0,00
	9) Divers			0		0,00	0,00
74.040	Acquisition d'équipements spéciaux			350 000		330 706,76	19 293,24
	1) Acquisition d'équipements spéciaux			350 000		330 706,76	19 293,24
74.050	Acquisition d'équipements informatiques			970 000	-100 000	461 272,67	408 727,33
	1) Acquisition d'équipements informatiques			970 000	-100 000	461 272,67	408 727,33
74.060	Acquisition de logiciels			533 000		501 434,09	31 565,91
	1) Acquisition de logiciels			533 000		501 434,09	31 565,91
74.070	Acquisition d'oeuvres d'art			0		0,00	0,00
	1) Acquisition d'oeuvres d'art			0		0,00	0,00
74.080	Acquisition de mobilier de bureau			50 000		100 223,33	-50 223,33
	1) Acquisition de mobilier de bureau			50 000		100 223,33	-50 223,33

<b>F) COMPTE RENDU</b>			<b>1 286 800</b>		<b>1 286 368,55</b>	431,45
12.051	Frais de distribution compte rendu		1 500		1 068,55	431,45
1)	Frais postaux		1 500		1 068,55	431,45
12.131	Frais de publication compte rendu		1 285 300		1 285 300,00	0,00
1)	Compte rendu / distribué		1 264 800		1 264 800,00	0,00
2)	Compte rendu / relié		20 500		20 500,00	0,00
<b>G) TRANSFERTS DE REVENUS</b>			<b>0</b>		<b>0,00</b>	0,00
42.000	Transferts de revenus aux admin. de séc. soc.		0		0,00	0,00
1)	Transferts de revenus aux admin. de séc. soc.		0		0,00	0,00
<b>H) REMBOURSEMENT FRAIS CAMPAGNES ELECTORALES</b>			<b>0</b>		<b>0,00</b>	0,00
33.001	Remboursement frais campagnes électorales		0		0,00	0,00
1)	Remboursement frais campagnes électorales		0		0,00	0,00
<b>I) ORGANISATION CONFERENCES ET REUNIONS EXTRAORDINAIRES</b>			<b>130 000</b>		<b>147 212,23</b>	<b>-17 212,23</b>
12.191	Organisation conférences et réunions extraordinaires		130 000		147 212,23	<b>-17 212,23</b>
1)	Organisation conférences et réunions extraordinaires		130 000		147 212,23	<b>-17 212,23</b>
<b>Total: DEPENSES A) à I) (H) non inclus)</b>			<b>48 076 213</b>		<b>46 298 420,38</b>	<b>1 777 792,62</b>
<b>BUDGET DES RECETTES</b>						0,00
10.010.10	Recettes non ventilées		0		62 632,43	62 632,43
16.010.10	Recettes - Publications		0		70,00	70,00
16.010.20	Recettes - Loyers parkings		110 160		109 631,71	<b>-528,29</b>
26.010.10	Intérêts créditeurs sur placements		0		0,00	0,00
26.010.20	Intérêts créditeurs comptes courants		0		0,00	0,00
<b>Total: RECETTES</b>			<b>110 160</b>		<b>172 334,14</b>	<b>62 174,14</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

*Tableau 4 : Articles de dépenses dont l'exécution représente un dépassement  
> 10.000 euros par rapport au budget 2021*

<i>Article budgétaire</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
11.000.10	Indemnités parlementaires	418 899,47
11.300.20	Remboursement prime casco	11 719,66
12.301.10	Indemnités de secrétariat	18 574,15
12.011.50	Frais de route et de séjour - OSCE	17 700,57
35.060.50	Contribution au budget - APF	15 380,00
35.060.60	Contribution au budget - OSCE	16 599,00
33.000	Crédits de fonctionnement	29 488,87
11.002.10	Salariés – Rémunérations de base	234 288,56
11.002.30	Salariés – Charges sociales patronales	32 317,39
11.002.40	Salariés – Allocations de repas	21 079,43
12.050.80	Achat de services auprès de POST – Voies louées et lignes ISDN	15 028,84
12.060.40	Location et entretien des installations de télécommunications – Téléphonie mobile	13 361,07
12.080.60	Bâtiments : exploitation et entretien - Surveillance	34 417,60
12.120.10	Frais d'experts et d'études	273 291,95
12.170.20	Installation audio-visuelle	248 280,23
12.303.20	Frais de représentation – Charges du Bureau	391 313,52
12.305.10	Achats de biens et de services spécifiques – Chamber TV	89 923,64
74.080.10	Acquisition de mobilier de bureau	50 223,33
12.191.10	Organisation conférences et réunions extraordinaires	17 212,23

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 renseignent des dépenses totales effectives de 46.298.420,38 euros ce qui représente une moins-value de 1.777.792,62 euros par rapport aux prévisions budgétaires, soit un écart de -3,7%.

Le montant de 2.721.062,79 euros, compris dans le montant des dépenses totales effectives, est reporté à titre des restants d'exercices antérieurs à l'exercice suivant afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2021.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives dépassent la prévision du budget pour l'exercice 2021 de 62.174,14 euros.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 se sont ainsi clôturés avec excédent en comptabilité budgétaire de 1.839.966,76 euros.

\*

### **III. – COMPTABILITÉ GÉNÉRALE L'EXERCICE 2021**

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition

Les chiffres du bilan et du compte de revenus et charges ainsi que le détail du compte figurent ci-après.

Tableau 5 : Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

	31.12.2021	31.12.2020
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Créances	360,00	4.560,00
Avoirs en banques et encaisse	17.222.445,88	19.097.087,64
<b>Comptes de régularisation actif</b>	1.243.897,31	1.119.943,34
<b>Total</b>	<b>18.466.703,19</b>	<b>20.221.590,98</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Excédents budgétaires cumulés	8.366.711,92	10.272.466,63
Excédent budgétaire de l'exercice	1.598.110,49	3.522.233,47
<b>Réserves</b>		
Engagements exercices antérieurs	508.396,62	1.184.514,01
Engagements de l'exercice	5.126.001,57	2.555.624,43
<b>Dettes</b>		
Dettes sur achats et prestations de services	2.867.482,59	2.685.312,44
<b>Comptes de régularisation passif</b>	1.440,00	1.440,00
<b>Total</b>	<b>18.466.703,19</b>	<b>20.221.590,98</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 6 : Compte de produits et charges pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

	2021	2020
<b>PRODUITS</b>		
Crédits budgétaires obtenus	42.599.000,00	46.764.225,00
Reprises sur provisions	3.231.741,82	0,00
Reprises sur capital	5.426.626,52	0,00
Autres produits d'exploitation	172.969,56	534.511,61
Intérêts créditeurs	0,00	1.406,95
<b>TOTAL</b>	<b>51.430.337,90</b>	<b>47.300.143,56</b>
<b>CHARGES</b>		
Charges se rapportant à l'exercice	44.706.225,84	41.222.285,66
<b>TOTAL</b>	<b>44.706.225,84</b>	<b>41.222.285,66</b>
Excédent des produits sur les charges	6.724.112,06	6.077.857,90
Allocation réserve engagements de l'exercice	5.126.001,57	2.555.624,43
<b>Excédent budgétaire de l'exercice</b>	<b>1.598.100,49</b>	<b>3.522.233,47</b>

Note: Les chiffres de ce tableau sont exprimés en euros

Tableau 7 : Détail du Compte de produits et charges pour l'exercice clos  
au 31 décembre 2021

<b>Section a) Députés</b>	<b>14 905 987,14</b>
<b>Indemnités parlementaires</b>	<b>7 978 002,56</b>
11.000.10-Indemnités parlementaires - Députés	7 786 483,30
11.000.30-Charges sociales patronales - Députés	191 519,26
<b>Remboursement cotisations sécurité sociale</b>	<b>19 960,04</b>
11.140.10-Remb. cot. pens. pers. - Députés (art. 126)	19 960,04
<b>Assurances</b>	<b>75 207,47</b>
11.300.10-Prime assurance accidents	38 528,08
11.300.20-Remboursement prime casco - Députés	36 679,39
<b>Frais de route de séjour</b>	<b>65 981,37</b>
12.010.10-Frais de déplacement réunions internes - Députés	64 102,50
12.010.20-Frais de déplacement réunions externes - Députés	1 461,72
12.010.90-Divers - Frais de route - Députés	417,15
<b>Indemnités des Présidents</b>	<b>275 338,34</b>
12.300.10-Indemnité Président Chambre	75 092,34
12.300.20-Indemnités Présidents Groupes politi./tech	200 246,00
<b>Indemnités de secrétariat</b>	<b>5 085 894,15</b>
12.301.10-Collaborateurs - Indemnité de secrétariat	5 085 894,15
<b>Congé politique</b>	<b>1 405 603,21</b>
34.091.10-Députés/Salariés - Congé politique	286 745,59
34.091.20-Députés/Indépendants/Ss prof. - Congé politique	1 118 857,62
<b>Section b) Institutions parlementaires</b>	<b>382 969,87</b>
<b>Frais de route et de séjour - Assemblées internationales</b>	<b>147 336,97</b>
12.011.10-Visites bilatérales - Frais de route et de séjour	90,00
12.011.20-Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	11 134,74
12.011.30-Assemblée parlementaire de l'OTAN	38 752,00
12.011.40-Conseil parlementaire interrégional (CPI)	704,08
12.011.50-Org. pour la Coopération et la Sécurité (OSCE)	47 700,57
12.011.60-Union interparlementaire (UIP)	12 622,23
12.011.70-Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)	916,95
12.011.80-Relations européennes - Frais de route	24 312,31
12.011.90-Assemblées parlementaires internationales - Divers	11 104,09
<b>Frais Assemblées - Organisation Conférences</b>	<b>3 693,36</b>
12.190.10-Conseil de l'Europe - Organisation Conférences	1 083,86
12.190.20-Benelux - Organisation Conférences	2 609,50
<b>Relations internationales - Visites à Luxembourg</b>	<b>55 798,00</b>
12.302.10-Visites délégations parlementaires étrangères au L	55 798,00
<b>Contributions au budget - Assemblées internationales</b>	<b>176 141,54</b>
35.060.10-Asemblée parlementaire de l'OTAN - Budget	21 759,00
35.060.20-Conseil Benelux - Budget	66 701,81
35.060.30-Conseil parlementaire interrégional - Budget	15 000,00

35.060.40-Union interparlementaire - Budget	19 352,12
35.060.50-APF - Budget	15 380,00
35.060.60-OSCE - Budget	15 888,25
35.060.80-Relations européennes - Budget	22 060,36
<b>Section c) Groupes Politiques</b>	<b>5 227 538,87</b>
<b>Crédits de fonctionnement</b>	<b>5 227 538,87</b>
33.000.10-Groupe CSV - Crédits	1 359 243,03
33.000.20-Groupe DP - Crédits	1 011 179,62
33.000.30-Groupe LSAP - Crédits	956 969,17
33.000.40-Sensibilité ADR - Crédits	533 974,75
33.000.50-Groupe Déi Gréng - Credits	824 997,54
33.000.60-Sensibilité Déi Lénk - Crédits	270 587,38
33.000.70-Sensibilité Piratepartei - Crédits	270 587,38
<b>Section d) Personnel</b>	<b>13 893 197,46</b>
<b>Traitements des fonctionnaires</b>	<b>10 670 773,02</b>
11.001.10-Traitements de base - Fonctionnaires	10 001 008,98
11.001.20-Rémunération heures suppl. - Fonctionnaires	26 564,32
11.001.30-Charges sociales patronales - Fonctionnaires	437 755,41
11.001.40-Allocations de repas - Fonctionnaires	205 444,31
<b>Salariés</b>	<b>3 183 820,59</b>
11.010.10-Rémunérations de base - Salariés	2 732 452,38
11.010.20-Remunération heures suppl. - Salariés	814,86
11.010.30-Charges sociales patronales - Salariés	347 557,80
11.010.40-Allocations de repas - Salariés	71 609,43
11.010.90-Indemnités de poste	31 386,12
<b>Etudiants</b>	<b>15 172,61</b>
11.020.10-Rémunérations de base - Personnel temporaire	15 103,37
11.020.30-Charges sociales patronales - Personnel temporaire	69,24
<b>Frais de route et de séjour - Personnel</b>	<b>18 286,15</b>
12.012.10-Frais de route et de séjour - Personnel	18 286,15
<b>Frais d'assurances autres que RC auto</b>	<b>195,21</b>
12.200.10-Frais d'assurances autres que RC auto	195,21
<b>Frais d'habillement</b>	<b>4 949,88</b>
12.250.10-Frais d'habillement - Personnel	4 949,88
<b>Section e) Frais de fonctionnement</b>	<b>9 268 513,07</b>
<b>Indemnités pour services de tiers</b>	<b>51 301,85</b>
12.000.20-Cours de formation	51 301,85
<b>Frais d'exploitation - Véhicules automoteurs</b>	<b>15 566,06</b>
12.020.10-Assurances - Voitures de service	7 344,78
12.020.20-Carburants - Voitures de service	4 033,25
12.020.30-Réparations / entretiens - Voitures de service	3 944,78
12.020.90-Divers - Voitures de service	243,25

<b>Frais de bureau</b>	<b>271 291,93</b>
12.040.10-Articles et matériel de bureau	26 436,43
12.040.20-Location et entretien - photocopieurs	43 717,28
12.040.40-Consommables bureautiques	36 017,44
12.040.50-Frais d'impression et de reliure	16 575,37
12.040.60-Documentation et Bibliothèque	101 963,25
12.040.70-Frais de banque	1 146,17
12.040.80-Frais de publication annonces	45 026,49
12.040.90-Divers - Frais de bureau	409,50
<b>Achats de services auprès de POST</b>	<b>144 244,07</b>
12.050.10-Frais postaux - Services Post	5 040,35
12.050.20-Frais téléphoniques - Services Post	5 573,08
12.050.30-Frais d'accès à Internet	47 146,32
12.050.40-Frais télifax - Services Post	464,78
12.050.80-Voies louées / Lignes ISDN - Services Post	77 107,73
12.050.90-Divers - Services postaux	8 911,81
<b>Location - entretien installations de télécommunication</b>	<b>47 320,73</b>
12.060.20-Contrats d'entretien - Installation de télécomm.	5 244,78
12.060.40-Téléphonie mobile	38 361,07
12.060.50-Achat biens / services - Installation de télécomm.	3 714,88
<b>Location - entretien équipements informatiques</b>	<b>608 373,23</b>
12.070.10-Location équipements informatiques	1 170,00
12.070.20-Contrats d'entretien - équipements informatiques	575 882,25
12.070.40-Assistance / intervention sur équipements info.	19 040,02
12.070.90-Divers - Equipements informatiques	12 280,96
<b>Bâtiments: exploitation et entretien</b>	<b>1 076 677,26</b>
12.080.10-Nettoyage - Bâtiments ChD	211 895,11
12.080.20-Eau, Gaz, Electricité, Chauffage - locaux ChD	59 581,00
12.080.30-Eau, Gaz, Elec., Chauf., Nett., Entre. - gr. pol.	123 384,88
12.080.40-Réparations et entretien - Bâtiments ChD	105 056,87
12.080.50-Assurances - bâtiments	5 477,87
12.080.60-Surveillance - bâtiments	564 291,53
12.080.70-Charges d'exploitation - bâtiments	3 309,30
12.080.90-Divers - bâtiments	3 680,70
<b>Loyers immeubles - Charges locatives</b>	<b>249 012,35</b>
12.101.10-Loyers parking	225 300,41
12.101.20-Charges locatives accessoires	25 566,94
12.101.90-Divers - Parkings	-1 855,00
<b>Frais d'experts et d'études</b>	<b>620 609,28</b>
12.120.10-Frais d'experts et d'études	620 609,28
<b>Frais de publicité et d'information</b>	<b>6 097,08</b>
12.140.10-Brochures et dépliants	6 097,08

<b>Entretien équipements spéciaux</b>	<b>548 972,62</b>
12.170.10-Frais de fonctionnement buvette - Acquisition	11 929,20
12.170.30-Installation audio-visuelle, vote et mess. élec.	529 513,82
12.170.40-Gestion des alarmes	6 544,31
12.170.90-Divers - Acquisition et entretien équipements	985,29
<b>Frais de restauration</b>	<b>44 992,45</b>
12.210.10-Frais de restauration	44 992,45
<b>Frais de représentation</b>	<b>339 861,28</b>
12.303.10-Frais de réception	7 148,28
12.303.20-Charges du Bureau	329 193,00
12.303.30-Anciens Députés	1 000,00
12.303.90-Divers - Frais de représentation	2 520,00
<b>Projets de développements informatiques</b>	<b>3 079 783,86</b>
12.304.10-Site Internet	637 548,32
12.304.20-Applications et Portail	2 442 235,54
<b>Achats de biens et services spécifiques</b>	<b>1 177 716,97</b>
12.305.10-Chamber TV	661 031,63
12.305.20-Sécurité informatique et réseaux	497 232,24
12.305.30-Sécurité des bâtiments	19 453,10
<b>Acquisitions d'équipements spéciaux</b>	<b>532 790,67</b>
74.040.10-Acquisition: équipements spéciaux	532 790,67
<b>Acquisitions d'équipements informatiques</b>	<b>135 053,26</b>
74.050.10-Acquisition: équipement informatique	135 053,26
<b>Acquisitions de logiciels</b>	<b>235 460,69</b>
74.060.10-Acquisition: logiciels	235 460,69
<b>Acquisitions de mobiliers de bureau</b>	<b>83 387,43</b>
74.080.10-Acquisition: mobilier de bureau	83 387,43
<b>Section f) Compte-Rendu</b>	<b>905 300,76</b>
<b>Frais de distribution: Compte-rendu</b>	<b>1 068,55</b>
12.051.10-Frais postaux - Distribution compte rendu	1 068,55
<b>Frais de publication: Compte-rendu</b>	<b>904 232,21</b>
12.131.10-Frais de publication - Compte rendu distribué	904 232,21
<b>Section g) Transferts de revenus</b>	<b>5 126 001,57</b>
649200-Dotations aux provisions	5 126 001,57
<b>Section i) Organisation conférences et réunions extraordinaires</b>	<b>122 718,67</b>
<b>Organisation conférences et réunions extraordinaires</b>	<b>122 718,67</b>
12.191.10-Organisation conférences et réunions extraordinaires	122 718,67

**TOTAL CHARGES EXERCICE 2021**

**49 832 227,41**

<b>Recettes</b>	<b>172 334,14</b>
10.010.10-Recettes - Non ventilées	62 632,43
16.010.10-Recettes - Publications	70,00
16.020.10-Recettes - Loyers parkings	109 631,71
<b>Intérêts créditeurs</b>	<b>0,00</b>
<b>Crédits budgétaires</b>	<b>51 258 003,76</b>
66.030.10-Crédits - exercice courant	42 599 000,00
749200-Reprises sur provisions	3 231 741,82
749300-Reprises sur capital	5 426 626,52
75562-Escomptes obtenus - autres	635,42
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 598 110,49</b>

**TOTAL RECETTES EXERCICE 2021**

**49 832 227,41**

Note: Les chiffres ci-dessus sont exprimés en euros

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 renseignent des dépenses totales effectives de 49.832.227,41 euros.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives et pour l'exercice 2021 se chiffrent à 51.430.337,90 euros.

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021 se sont ainsi clôturés en comptabilité générale avec excédent de 1.598.110,49 euros.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'excédent de l'exercice 2021 d'un montant de 1.598.110,49 euros est porté au crédit du compte « Excédents budgétaires cumulés » qui constitue la réserve de la Chambre des Députés.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2022 la réserve de la Chambre des Députés se chiffre à 9.964.822,41 euros.

\*

## V. - CONCLUSIONS

Après examen des comptes de l'exercice 2021, la Commission des Comptes les approuve et adopte le présent rapport à l'unanimité des membres présents.

À relever encore le rapport du réviseur d'entreprises agréé du 30 septembre 2021, ci-joint en annexe.

\*

## VI.- RESOLUTION

La Commission des Comptes déclare qu'en exécution du mandat lui conféré par l'article 176 du règlement de la Chambre des Députés, elle a examiné les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2021.

Elle certifie la régularité de la comptabilité budgétaire de l'exercice 2021 et des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021.

En conséquence, elle propose à la Chambre des Députés d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés dans le présent rapport et de voter la résolution suivante :

"La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2021 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés."

Luxembourg, le 26 octobre 2022  
Le Président-Rapporteur,

(s.) Marc Lies

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**

Comptes annuels au 31 décembre 2021  
et  
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

PKF Audit & Conseil Sàrl  
Cabinet de révision agréé - RC B222994  
37, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg  
+352 28 80 12

PKF Audit & Conseil is a member firm of the PKF International Limited family of legally independent firms and does not accept any responsibility or liability for the actions or inactions of any individual member or correspondent firm or firms.

**Au Bureau de la  
Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**

**Rapport sur l'audit des comptes annuels**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg comprenant le bilan au 31 décembre 2021 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg au 31 décembre 2021 ainsi que les résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables aux comptes de la Chambre des Députés tels que définis par le Bureau de la Chambre des Députés (« le Bureau ») et repris dans la note 1 de l'annexe.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Chambre des Députés conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilités du Bureau pour les comptes annuels**

Le Bureau est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables définis par le Bureau et repris dans la note 1 de l'annexe, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Bureau qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

PKF Audit & Conseil Sàrl  
Cabinet de révision agréé - RC B222994  
37, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg  
+352 28 80 12

**Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

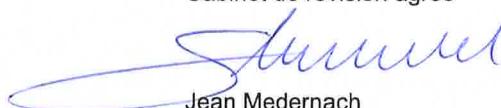
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Chambre des Députés ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Bureau, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Chambre des Députés à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres du Bureau notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 30 septembre 2022

**PKF Audit & Conseil Sàrl**  
Cabinet de révision agréé



Jean Medernach

**Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**

**BILAN**  
31 décembre 2021

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2021</u> <u>EUR</u>	<u>31/12/2020</u> <u>EUR</u>
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Autres créances		360,00	4.560,00
Avoirs en banques et en caisse	(2)	17.222.445,88	19.097.087,64
<b>Comptes de régularisation</b>		1.243.897,31	1.119.943,34
		<u>18.466.703,19</u>	<u>20.221.590,98</u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Excédents budgétaires cumulés	(3)	8.366.711,92	10.272.466,63
Excédent budgétaire de l'exercice		1.598.110,49	3.522.233,47
<b>Réserves</b>			
Engagements exercices antérieurs		508.396,62	1.184.514,01
Engagements de l'exercice	(4)	5.126.001,57	2.555.624,43
<b>Dettes</b>			
Dettes sur achats et prestations de services	(5)	2.867.482,59	2.685.312,44
<b>Comptes de régularisation</b>		<u>-,--</u>	<u>1.440,00</u>
		<u>18.466.703,19</u>	<u>20.221.590,98</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

# Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2021

## NOTE 1 – PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

### 1.1. Généralités

Les comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition.

En application de l'article 29 (2) de la loi modifiée du 19 décembre 2002, la nomenclature et la terminologie de certains postes du bilan et du compte de revenus et charges a été adaptée au vu de la nature particulière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg.

### 1.2. Conversion des devises étrangères

La comptabilité est tenue en euros (« EUR ») et le bilan ainsi que le compte de produits et charges sont exprimés dans cette devise.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date des opérations.

A la date de clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- Les postes de passif, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Ainsi, seuls sont comptabilisés dans le compte de produits et charges les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

### 1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées directement dans le compte de produits et charges.

### 1.4. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées lorsque la valeur de réalisation nette à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable. Ces valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La valeur de réalisation est définie sur base des informations dont dispose le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

### 1.5. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

## Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2021

### 1.6. Fonds propres et réserves

Les « engagements exercices antérieurs » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors des exercices antérieurs et reportés aux exercices ultérieurs. Le montant des « engagements exercices antérieurs » est séparé des excédents budgétaires cumulés.

Les « engagements de l'exercice » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors de l'exercice clos en date du 31 décembre 2021 et reportés aux exercices ultérieurs. Le montant des « engagements de l'exercice » est séparé de l'excédent budgétaire de l'exercice.

Les crédits non utilisés lors des exercices budgétaires antérieurs sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans les excédents budgétaires cumulés.

Les crédits non utilisés lors de l'exercice budgétaire clos en date du 31 décembre 2021 sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans l'excédent budgétaire de l'exercice. Ceci permet au Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg de connaître le montant réel de la « réserve fonds propres » pour des dépenses imprévues éventuelles.

### 1.7. Charges se rapportant à l'exercice

Les charges se rapportant à l'exercice sont comptabilisés lorsque les prestations sont faites au cours de l'exercice concerné.

## Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2021

### NOTE 2 – AVOIRS EN BANQUES ET EN CAISSE

Les avoirs en banque comprennent des placements à court terme auprès de banques à Luxembourg.

	31/12/2021 EUR	31/12/2020 EUR
Disponibilités au début de l'exercice	19.097.087,64	15.026.864,91
Produits perçus en cours d'année	44.057.567,60	48.475.363,00
Charges payées en cours d'année	(45.932.209,36)	(44.405.140,27)
Disponibilités à la clôture de l'exercice	<u>17.222.445,88</u>	<u>19.097.087,64</u>

### NOTE 3 – EXCEDENTS BUDGETAIRES CUMULÉS

	31/12/2021 EUR	31/12/2020 EUR
Excédents budgétaires cumulés au début de l'exercice	10.272.466,63	6.855.268,10
Excédent budgétaire relatif à l'exercice antérieur	3.522.233,47	3.885.277,59
Reprises sur capital	(5.357.453,00)	-,--
Utilisation d'excédents reportés	(70.535,18)	(642.868,39)
Extourne engagements exercices antérieurs	-,--	174.789,33
Excédents budgétaires cumulés à la clôture de l'exercice	<u>8.366.711,92</u>	<u>10.272.466,63</u>

### NOTE 4 – RESERVES

Seuls sont considérés comme appartenant à un exercice les dépenses relatives à des engagements contractés au cours de l'année et à charge du budget de l'année.

Les engagements qui n'ont pas pu être honorés au cours de l'exercice où ils ont été contractés sont reportés et comptabilisés en Réserves, Engagements de l'exercice au passif du bilan.

### NOTE 5 – DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les dettes représentent principalement des factures reçues de fournisseurs et se rapportant à l'exercice mais non encore payées à la clôture au 31 décembre 2021.

## **Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**

ANNEXE au 31 décembre 2021

### **NOTE 6 – CREDITS BUDGETAIRES OBTENUS**

Conformément aux arrêtés ministériels, le Ministère d'Etat a mis à disposition de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à titre de dotation pour l'exercice budgétaire 2021 un montant total de EUR 42.599.000,00 (2020 : EUR 46.764.225,00).

### **NOTE 7 – REPRISES SUR PROVISIONS**

Les reprises sur provisions concernent les engagements nés sur les exercices antérieurs mais dont les factures ont été reçues sur l'exercice 2021.

### **NOTE 8 – REPRISES SUR CAPITAL**

La reprise sur capital a été décidée par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg en date du 17 juin 2020. Cette reprise a été ajoutée à la dotation afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'exercice 2021.

### **NOTE 9 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les autres produits d'exploitation sont principalement composés de loyers de parking pour un montant de EUR 109.631,71 (2020 : EUR 109.947,60) et d'autres produits d'exploitation pour un montant de EUR 63.337,85 (2020 : EUR 424.564,01).

**Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**

ANNEXE au 31 décembre 2021

**NOTE 10 – TABLEAU DES CHARGES SE RAPPORTANT A L'EXERCICE ET A L'EXERCICE ANTERIEUR**

		2021 EUR	2020 EUR
11.000	Indemnités parlementaires	7.978.002,56	7.755.562,20
11.140	Remboursement cotisations sécurité sociale	19.960,04	65.367,49
11.300	Assurances	75.207,47	63.516,85
12.010	Frais de route de séjour	65.981,37	83.714,70
12.300	Indemnités des Présidents	275.338,34	281.517,30
12.301	Indemnités de secrétariat	5.085.894,15	5.016.441,31
34.091	Congé politique	1.405.603,21	1.482.387,03
12.011	Frais de route et de séjour - Assemblées internationales	147.336,97	66.744,03
12.190	Frais Assemblées - Organisation Conférences	3.693,36	34.738,06
12.302	Relations internationales - Visites à Luxembourg	55.798,00	19.326,30
35.060	Contributions au budget - Assemblées internationales	176.141,54	141.833,23
33.000	Crédits de fonctionnement	5.227.538,87	5.170.782,00
11.001	Traitements des fonctionnaires	10.670.773,02	10.363.070,70
11.010	Salariés	3.183.820,59	1.884.046,44
11.020	Etudiants	15.172,61	5.471,79
12.012	Frais de route et de séjour - Personnel	18.286,15	338,58
12.200	Frais d'assurances autres que RC auto	195,21	1.068,14
12.250	Frais d'habillement	4.949,88	3.497,70
12.000	Indemnités pour services de tiers	51.301,85	11.569,95
12.020	Frais d'exploitation - Véhicules automoteurs	15.566,06	14.079,22
12.040	Frais de bureau	271.291,93	295.684,08
12.050	Achats de services auprès de POST	144.244,07	123.676,33
12.060	Location - entretien installations de télécommunication	47.320,73	65.221,40
12.070	Location - entretien équipements informatiques	608.373,23	731.888,23
12.080	Bâtiments : exploitation et entretien	1.076.677,26	974.237,71
12.101	Loyers immeubles - Charges locatives	249.012,35	256.692,05
12.120	Frais d'experts et d'études	620.609,28	309.526,55
12.140	Frais de publicité et d'information	6.097,08	423,54
12.170	Entretien équipements spéciaux	548.972,62	705.347,69
12.210	Frais de restauration	44.992,45	40.171,81
12.303	Frais de représentation	339.861,28	147.170,46
12.304	Projets de développements informatiques	3.079.783,86	2.222.831,04
12.305	Achats de biens et services spécifiques	1.177.716,97	1.216.171,82
12.307	Archivage électronique	-,-	15.620,62
74.020	Acquisitions installations de télécommunication	-,-	85.718,44
74.040	Acquisitions d'équipements spéciaux	532.790,67	36.174,06
74.050	Acquisitions d'équipements informatiques	135.053,26	480.196,41
74.060	Acquisitions de logiciels	235.460,69	274.262,54
74.080	Acquisitions de mobiliers de bureau	83.387,43	61.337,43
12.051	Frais de distribution : Compte-rendu	1.068,55	765,00
12.131	Frais de publication : Compte-rendu	904.232,21	683.858,14
12.191	Organisation conférences et réunions extraordinaires	122.718,67	30.237,29
<b>Total des charges</b>		<b>44.706.225,84</b>	<b>41.222.285,66</b>

## **Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg**

ANNEXE au 31 décembre 2021

### **NOTE 11 – FONCTIONNAIRES ET EMPLOYES**

Durant l'exercice, la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg a employé un nombre moyen (en ETP) de :

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Fonctionnaires	85	85
Employés	35	17

Les employés ont augmenté par rapport à 2020 en raison de la croissance des besoins internes des différents départements de la Chambre des Députés.

### **NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2021.

### **NOTE 13 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'impact du Covid-19 sur le budget 2021 a été estimé à environ EUR 391.455.

Le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg continue par ailleurs de suivre la situation liée à la pandémie COVID-19 afin d'identifier d'éventuels impacts futurs sur les opérations de la Chambre des Députés.

Il est trop tôt pour quantifier l'impact potentiel du conflit entre l'Ukraine et la Russie hormis des impacts inflationnistes sur l'ensemble des charges de la Chambre des Députés.